

POLITIQUE ■

J.-P. Sueur et le démarchage téléphonique

Jean-Pierre Sueur est intervenu au Sénat lors de la discussion de la proposition de loi « visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux. » Il a déclaré : « Nous sommes assaillis par des quantités de démarches téléphoniques à toute heure, tout simplement parce qu'il faut vendre et que la loi de la marchandise s'inscrit dans le temps de notre vie quotidienne. Et elle exaspère nos concitoyens. » Il a souligné, à cet égard, les insuffisances du dispositif « Bloctel ». Il s'est distingué de la proposition de loi en défendant le point de vue selon lequel lesdits appels téléphoniques de démarchage ne pourraient avoir lieu que si la personne appelée a fait part d'un « consentement préalable positif et explicite. » ■